

CA de l'UICN – Paris, le 14 décembre 2010

Dr. Vét. Franck Haelewyn, Trésorier

Rappels

- Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères (écologie et affaires étrangères), 8 organismes publics et 36 organisations non gouvernementales, ainsi qu'un réseau de plus de 250 experts rassemblés au sein de commissions et de groupes de travail. Les programmes du Comité français de l'UICN déclinent ses deux missions principales qui sont de répondre aux enjeux de la biodiversité en France et de valoriser l'expertise française à l'international.
- La SNDPZ est membre du Conseil d'Administration du Comité Français de l'UICN.

Approbation du CR de la dernière réunion

- Approuvé à l'unanimité sans remarque

Bilan de la Conférence de Nagoya

(10^e conférence des parties de la Convention sur la Diversité Biologique), du 18 au 29 octobre 2010

- Représentation française un peu difficile au départ (pas de mélange avec la représentation ministérielle, 31 membres)
- Gros travail de préparation réalisé par l'UICN, sur la base de conseils politiques, puis de suivi des négociations
- 7500 négociateurs officiellement recensés, 17000 collaborateurs
 - Présence de nombreuses collectivités, mais aussi d'entreprises et de marques (fondation Yves Rocher)
- 193 parties adoptent le « paquet biodiversité »
 - Plan stratégique 2011-2020
 - Vision à 2050 : vivre en harmonie avec la nature
 - Mission 2020 : mesures efficaces et urgentes pour mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité
 - Mesures - Directions :
 - Cf. site Internet CDB : +40 décisions consultables
 - Réseau d'aires protégées 17% terres et eaux douces et 10% côtes et mers (13 et 5 maintenant !)
 - Restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés
 - Diminution 50% du taux de perte de diversité
 - Suppression des subventions néfastes à la biodiversité et mise en place d'incitations positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité
 - Gestion durable des stocks de pêche
 - Sauvegarde des espèces menacées
 - Gestion durable des espaces dédiés à l'agriculture
 - Lutte contre espèces envahissantes

- 1^{ère} réunion internationale de mise en œuvre : 17-18 janvier à Montpellier
 - Protocole d'accord contraignant sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages tirés de leur exploitation
 - Plan financier en cours d'élaboration, affiné Travail sur la mise au point de financement innovants à la réunion 2010 à New Delhi
 - Annonces ministérielles faites
 - Bilan en cours sur l'état actuel des financements
 - Groupe de travail animé par MNHN et Comité Français UICN sur un code d'éthique
 - Invitation à s'inscrire sur les listes d'experts de l'UICN, en matière de biodiversité
- Plate forme internationale sciences/politique
 - Décision favorable sur la création de cette plateforme

Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB)

- Grenelle de l'Environnement : UICN intégrée dans le processus
- Nagoya = cadre international ; SNB = réponse française
- Processus de révision lancé en juillet 2010 à Chamonix
 - Objectif publication 22 mai 2011
 - Comité de révision en 7 collèges, plus de 100 membres, 9 groupes de travail thématiques
- Groupes de Travail :
 - Processus et architecture
 - Vision
 - CESP
 - International\$
 - Outre-mer
 - Connaissance et innovation
 - Instruments de régulation et d'intégration de la biodiversité
 - Collectivités et politiques publiques territoriales
 - Biodiversité, santé et social
 - + ONB : Observatoire National de la Biodiversité : source d'informations et d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation
- Consultation publique prévue avant le 22 mai 2011
- Comité de pilotage commun avec suivi de Nagoya après le lancement
- Communication prévue par site extranet ; élaboration d'un Guide pour l'action
- Position globale de l'UICN à prendre dans le futur
 - Dans l'attente, note mensuelle à prévoir (selon possibilités techniques) ?

Agence de la Nature

- Contexte :
 - Evolution de l'organisation des pays modernes, vers décentralisation et mise en place d'agences
 - En France : ADEME
 - UICN a milité pour la création d'une Agence de la Nature
 - Excluant le MNHN (pour permettre une évaluation extérieure)

- Agence de l'état ou agence indépendante ?
- Proposition de lancement d'une mission parlementaire
 - Peur de l'administration et des syndicats
 - Proposition d'une agence d'expertise
 - Lettre de mission confiée à 2 Inspecteurs des finances
 - L'UICN n'a pas validé la lettre de mission
 - Rapport peu adapté
 - Proposition de regrouper les organismes de coordination
 - Parcs Nationaux de France et Gipatem et agence marines
 - Actuellement mission parlementaire d'information
- Soutien des collectivités locales et territoriales
 - Elus associés à la démarche et à la gouvernance
 - Demande du conservatoire du littoral et du PNR de prendre le temps de la mise en place
 - Pour info, ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels) élargi à 19 membres
- Problème actuel de fonctionnement politique : le cabinet du ministre Nathalie Kosciusko-Morizet est conscient qu'il est difficile de mener à terme des politiques en une année environ
 - Réactivation de la commission Droit de l'UICN
 - Objectif du gouvernement : revoir CNPN et les autres instances de gouvernance, régionalisation des structures

Bilan de la convention de partenariat avec EDF

- Rappel du Président
 - Partenariat de longue date
 - Définition du partenariat efficace :
 - Assistance technique demandée par l'entreprise
 - Soutien financier et participation aux programmes de l'association
 - Puis, au fil du temps et des progrès réalisés, programmes qui n'existeraient pas si le partenariat n'existait pas
- Démarche biodiversité EDF
 - Axe environnement en 1970
 - Convention EDF-Ministère environnement dans les années 80
 - 2004 : création comité biodiversité
 - 2006 : signature politique biodiversité
 - 2008 : partenariat avec le comité français de l'UICN pour 3 ans
 - Dimension internationale EDF et UICN
 - Expertise reconnue UICN
- Réalisations : 4 axes
 - Communication interne, sensibilisation, formation
 - Intervention plantes exotiques envahissantes
 - Relecture bilan annuel biodiversité EDF
 - Relecture outils de communication interne : panneaux biodiversité, revue interne, ...

- Echanges et points d'information avec le groupe thématique environnement GTE biodiversité
 - Etudes techniques et outils
 - Elaboration de guides biodiversité : 8 livrets, un pour chaque « métier » d'EDF + 1 guide général
 - Bilans et échanges sur CDB et SNB
 - Expertise sur projets
 - Suivi des mesures environnementales du projet de terminal méthanier à Dunkerque
 - Réflexions sur la démarche biodiversité sur les sites EDF
 - Soutien aux études UICN France
 - Participation technique et financière sur rapport compensation financière
- Focus sur Guides Biodiversité
 - Objectif : intégrer la biodiversité aux gestes professionnels
 - Débuté en 2008 en partenariat, repris par chaque métier
 - Le chemin parcouru et les méthodes sont aussi importants, voire plus, que le résultat lui-même
- Leçons retenues par EDF
 - Un apprentissage de travail mutuel
 - Accompagnement qui fait évoluer
 - Nécessité d'avoir des relais mûrs sur le sujet
 - Prise de conscience et intégration dans les métiers
 - Structuration interne
- Bénéfices réciproques
 - Expertise, conseils, appuis
 - Réflexions communes avec le réseau d'experts et les membres
 - Veille et informations concernant les politiques publiques
 - Retour et informations sur les événements internationaux
 - Soutien aux projets
 - Expertise complémentaire de l'entreprise : contraintes et difficultés, participation aux groupes de travail
- Perspectives
 - Réflexion sur le bilan biodiversité et les indicateurs EDF
 - Conseils et accompagnement technique
 - Poursuite de la rédaction des documents
- Discussion
 - « Facilité » de la transmission du message de développement de la biodiversité
 - Question sur le devenir des parcs solaires : rien de tranché actuellement
 - Notion d'énergie durable est beaucoup plus importante pour EDF que la notion d'énergie renouvelable

Partenariats avec d'autres entreprises

- L'UICN rentre dans les critères de financement d'autres entreprises. Un contact peut être sollicité. Cependant, la Présidence s'interroge sur le choix de ces entreprises et des critères à respecter.
- Il est décidé de restreindre, bien sûr, aux entreprises en conformité avec les réglementations et d'exclure un certain nombre d'activités (alcool, tabac, armes, ...)
- En ce qui concerne certaines entreprises « sensibles », comme Alstom, il est décidé de consulter le CA par écrit.

Réunion du Comité Régional UICN Europe de l'Ouest

- 2011 est définie comme une année de préparation pour
 - La CMB à New Delhi en 2012
 - Le forum européen des membres, qui aura lieu en Hongrie ou en Pologne
 - L'élaboration du programme d'action 2013-2016
- L'organisation du bureau régional a été modifiée : il est séparé en 2 (Suisse et Bruxelles)
- Une plate-forme biodiversité Européenne est en cours de mise en place
- Relance d'une campagne de sensibilisation de grande envergure, après l'arrivée à terme de Countdown 2010
- Point sur :
 - Bureaux sous-régionaux
 - Réouverture bureau de Moscou
 - Mise en place de corridors biologiques à la place de l'ancien « rideau de fer »
 - Ceinture bleue sur le nord de l'Europe

Réunion du Conseil de l'UICN

- Sur proposition française, travail sur l'intégration des collectivités locales dans la gouvernance de l'UICN
 - Intégration au sein de la catégorie A (états et agences gouvernementales)
 - Vote collectif par pays envisagé
- Christophe Lefebvre élu « point focal » mondial Océans et Pôles

Forum Méditerranée

- 20 ans du centre de coopération de Malaga
- Il n'existe pas de région formalisée Méditerranée, mais un potentiel de travail de 22 membres
- Seuls 2 comités nationaux fonctionnels autour du bassin : France et Espagne
- 250 participants à la réunion
- Nombreux travaux en séance plénière et en ateliers
 - Possibilités de financement
 - Rôle coopération internationale pour le développement et la conservation en région méditerranée
 - Conservation : 1912 espèces évaluées, 38% menacées ; très nombreuses espèces en carence de données
 - Actions autour de la protection du Thon rouge

Séminaire Stratégie pour le Comité Français

- Définition des orientations stratégiques pour les membres du bureau et le personnel
- Intégration de nouvelles structures :
 - Poursuite d'une politique activiste dans ce domaine
 - Recrutement souhaité de nouveaux partenaires, y compris de collectivités locales
 - Rappel de l'existence d'un statut de membre observateur, pour les établissements qui ne souhaitent pas s'engager de suite
- Renforcement du réseau d'experts :
 - Actuellement, 200 à 250. Souhait de doubler ce chiffre.
 - Il existe un annuaire des experts en ligne
 - Besoin renforcé dans les ateliers Liste Rouge
- Aide aux travaux communs Groupes de Travail / Experts / Commissions
- Renforcement du rôle d'interface enjeux internationaux / nationaux
 - Préparation des événements internationaux et implication du Conseil National
 - Amélioration de la diffusion des messages et avis du Conseil International aux membres nationaux
- SNB : implication +++
- Développement des relations stratégiques avec les entreprises et les collectivités
 - Mise en place d'objectifs quantifiables et mesurables
- Travail sur le positionnement officiel du Conseil Français (analyse risques / opportunités)
 - Agriculture
 - Pêche
 - Changement bioclimatique
- Bilan des activités de l'UICN méditerranée et stratégies à mettre en place dans cette zone

Préparation du Congrès Français de la Nature

- Jumelé avec une réunion internationale de l'UICN en mai 2011
- 300 à 400 personnes
- Thèmes :
 - Forêt
 - Outre-mer
 - Stratégie Nationale pour la Biodiversité
 - Aires Protégées
 - Collectivités locales

Prochaine réunion

- CA + AGO + AGE : 17 mars 2011
- Réforme des statuts nécessaire
 - Noms des commissions à changer
 - Modification de durée des mandats de membre du bureau